

Bienvenue sur l'Espace Naturel Sensible des coteaux de Belvoir

Les coteaux de Belvoir font partie du réseau des Espaces Naturels Sensibles du Doubs. La commune de Belvoir assure la gestion du site, aidée financièrement et techniquement par le Département du Doubs. Vous pouvez accéder à des milieux naturels riches et profiter de paysages remarquables sur le site et le vallon de Sancey.



Des milieux naturels à voir, à apprécier et à comprendre

Les pelouses de Belvoir, exposées au sud et à l'ouest, se développent sur des coteaux calcaires très secs.

Un pâturage communal a été largement pratiqué jusque dans les années 1960.

Son abandon a entraîné un envahissement très important par les arbustes et les arbres. Aujourd'hui, un plan de gestion prévoit la réhabilitation de la pelouse originelle, patrimoine naturel qui abrite une flore et une faune remarquable.

Le pâturage par moutons, chèvres et vaches est un élément fondamental de la réhabilitation de la pelouse.



La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS), c'est quoi ?

En lien avec les acteurs locaux, le Département développe un réseau de sites afin de préserver des paysages et milieux naturels remarquables. Ces sites, appelés Espaces Naturels Sensibles, sont aussi aménagés de façon raisonnée afin de permettre leur découverte par le public.

Troubières, zones humides, pelouses sèches, falaises, reculées karstiques, prairies, bocages, forêts et pré-bois... Ces sites représentent une véritable vitrine de la diversité des milieux naturels, de la faune et de la flore du département.

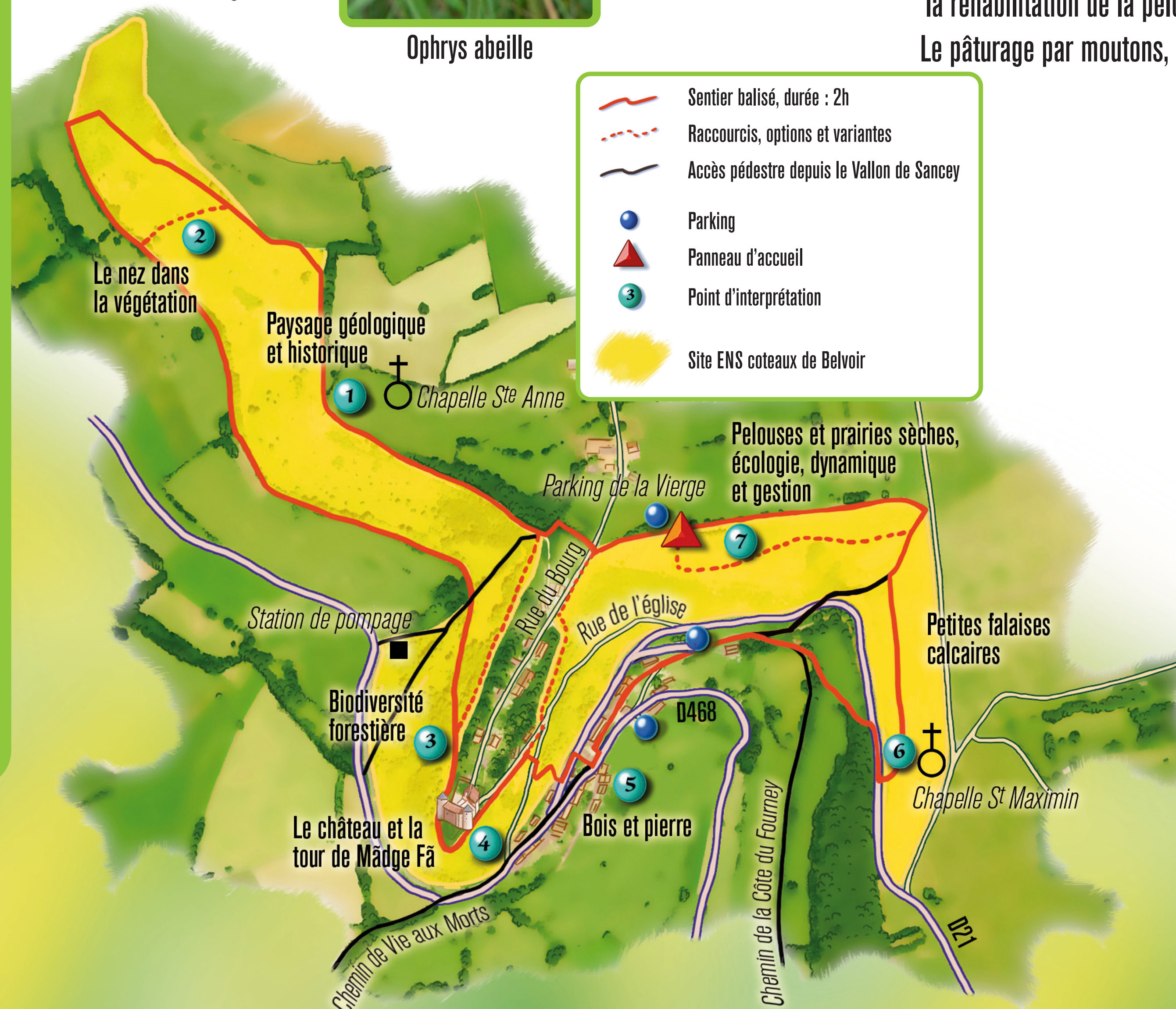
Pour en savoir plus et découvrir ces sites : www.doubs.fr



Tour de Madge Fâ



Ophrys abeille



Le sentier d'interprétation

Il vous permet de découvrir le site et le patrimoine communal grâce à 7 thèmes d'interprétation.

Le livret du sentier d'interprétation est disponible auprès de la mairie de Belvoir ou de la communauté de communes du pays de Sancey-Belleherbe, ainsi que dans les distributeurs situés sous les Halles et au départ du sentier (panneau d'accueil au parking de la Vierge), il est téléchargeable sur :

www.doubs.fr

www.payssancey-belleherbe.fr

Le parcours s'effectue sous votre responsabilité. Respectez la nature et les animaux domestiques. Ne nourrissez pas les animaux et refermez les parcs derrière vous. Vous traversez aussi des propriétés privées du château, respectez le lieu et restez sur le sentier balisé. Pas de chien dans les parcs et propriétés privées. Chaussures de marche recommandées. Prudence aux abords de la RD21.

Bonne promenade.



Biodiversité forestière
Les coteaux de Belvoir 3

Borne



Balisage du sentier